

n°24

Date de publication  
26 juillet 2023

Date d'observation  
25 juillet 2023

## Grandes cultures



### À retenir cette semaine

- **Mais**

- Le vol des pyrales reste bien installé mais le nombre de captures diminue dans l'Allier et dans le Puy-de-Dôme. Le vol de l'héliothis repart à la hausse dans l'Allier et reste stable dans le Puy-de-Dôme cette semaine.
- Ce bulletin fait état des observations réalisées en ce début de semaine sur 11 parcelles du réseau Auvergne (6 dans l'Allier et 4 dans le Puy-de-Dôme).



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



## Notes nationales



### **Résistance aux fongicides sur céréales à paille – note commune 2023**

Retrouvez dans cette note l'état des résistances aux fongicides utilisés pour lutter contre les maladies des céréales à paille et les recommandations pour limiter leur développement en 2023. Télécharger la note [ici](#).

### **Protection des pollinisateurs**

Abeilles / Pollinisateurs : des auxiliaires à préserver

➔ Dispositions réglementaires pour la protection des insectes pollinisateurs au moment de l'application des produits

[LIEN VERS LA NOTE](#)

### **Information biodiversité : Flore bord de champ**

La flore herbacée sauvage des bords de champs est souvent peu considérée, sinon comme potentiel foyer d'adventices des cultures et perte de surface cultivée.

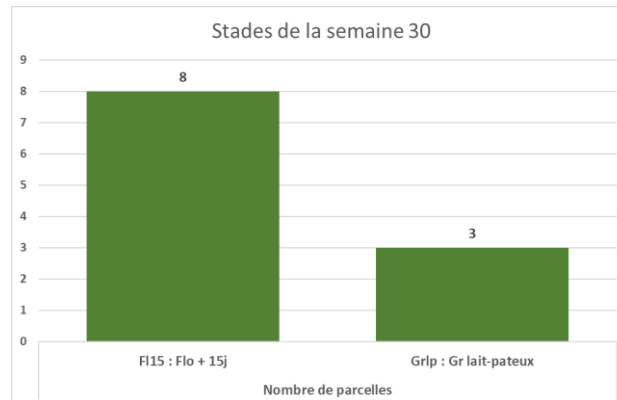
Bien gérés, les bords de champs peuvent pourtant limiter le développement d'adventices et comporter de nombreux atouts agroécologiques. Loin d'être marginal à l'échelle du paysage, un réseau de bords de champs herbacés bien formé, est aussi très important pour la biodiversité, la qualité de l'eau et le territoire.



## Maïs

### Stade et état des cultures

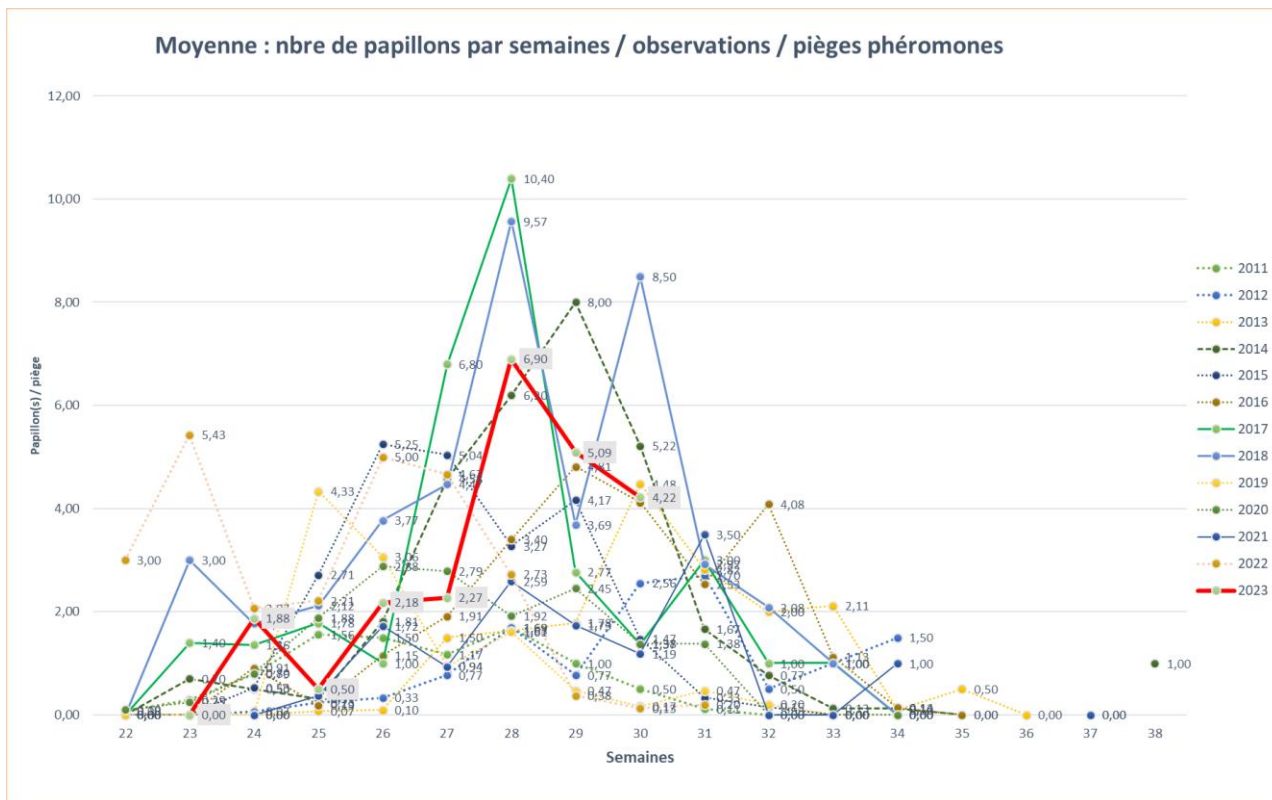
Les maïs sont entre floraison femelle +15 jours et pâteux-laiteux au 25 juillet pour les parcelles observées, que ce soit dans l'Allier ou le Puy-de-Dôme.



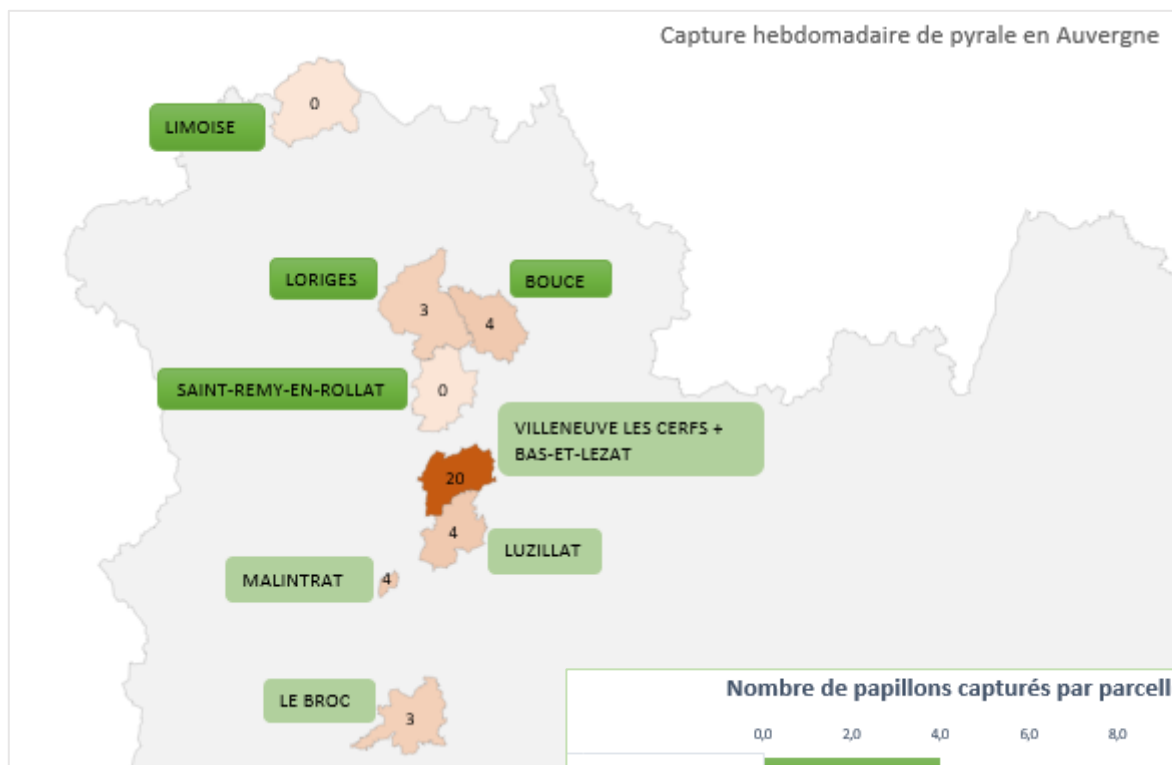
### Ravageurs

- **Pyrales :**

Le vol de pyrales continue de décliner cette semaine comme le montre la courbe rouge du graphique ci-dessous. Des captures ont été réalisées sur **7 des parcelles 9 observées** pour ce ravageur, 1 parcelle de L'Allier et 6 parcelles du Puy-de-Dôme.



Le nombre de captures **dans l'Allier** passe de 14, la semaine passée, à **7 cette semaine**. **Dans le Puy-de-Dôme**, les captures diminuent passant de 42 la semaine passée à **31 cette semaine**, principalement au nord du département. La carte et le graphique ci-dessous présentent le nombre de papillons relevés en moyenne dans les pièges du réseau.



### Nombre de papillons capturés par parcelle

Parcelle	0,0	2,0	4,0	6,0	8,0	10,0	12,0				
BOUCE	[Barre à 4,0]				4						
LIMOISE	0										
LORIGES	[Barre à 3,0]			3							
LURCY-LEVIS	0										
BAS-ET-LEZAT	[Barre à 10,0]										10

## • Cicadelles

**Identification** : Les larves et adultes réalisent des piqûres (ponctuations blanches) sur les feuilles de la base des plantes. Les attaques se propagent sur les étages foliaires supérieurs. Conséquence : diminution de la surface foliaire, voire dessèchement précoce des feuilles très attaquées

**Observation** : 4 parcelles présentent des signalements dont 2 dans le Puy-de-Dôme (secteur Luzillat et Malintrat) et 2 parcelles dans l'Allier (secteur de Limoise et de Lurcy-Lévis). La hauteur de l'attaque se situe au-dessus de l'épi (dernière feuille touchée 14 à 16) avec entre 1 et 5% de traces de piqûres.



Marques de cicadelles



**Analyse de risque** : Il intervient quand la feuille de l'épi commence à porter des marques blanches. Cette semaine, la floraison se poursuit et les feuilles hautes sont touchées. Cette cicadelle ne transmet pas de virus.

## • Héliothis

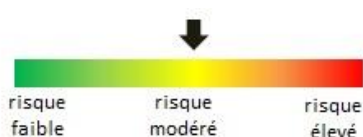
**Identification** L'héliothis est un papillon de 30 à 40 mm d'envergure, avec un abdomen massif, un thorax et une tête velue. Ses ailes antérieures portent des ponctuations noires. Les ailes postérieures sont bordées d'une bande noire. Les papillons vont pondre leurs œufs sur les soies fraîches.

Papillon d'héliothis



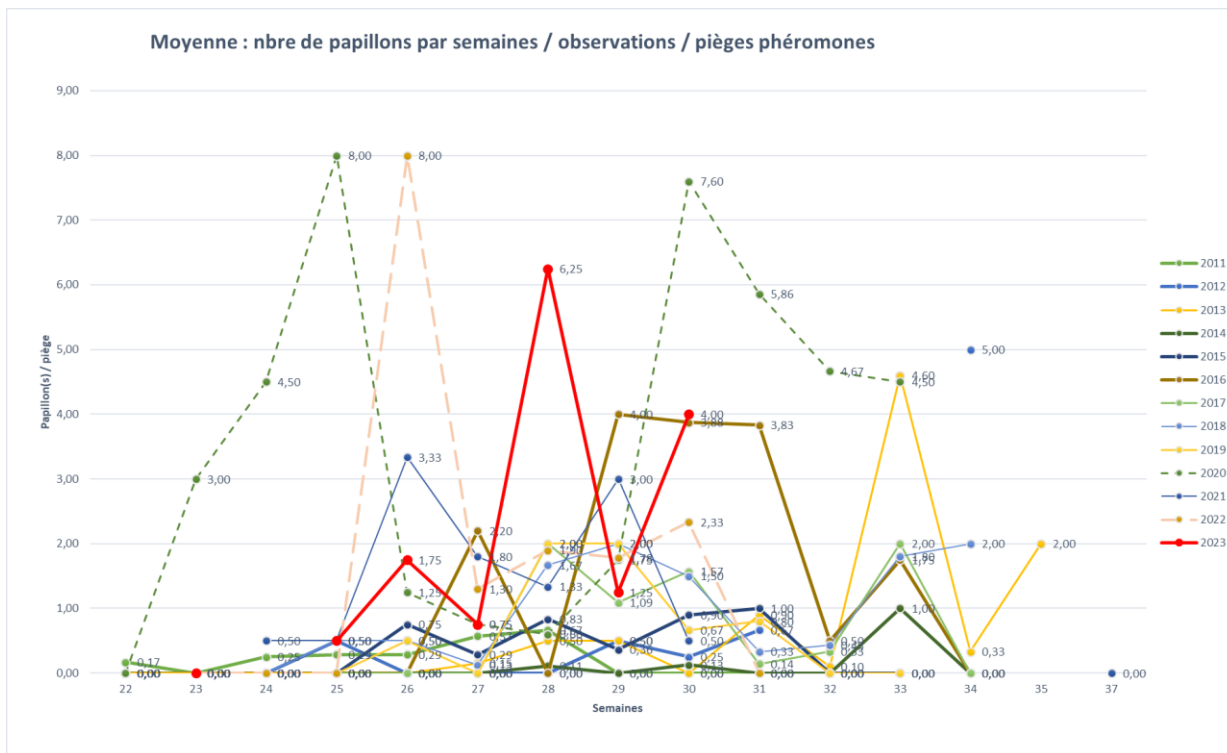
Cette semaine, **10 papillons ont été capturés dans l'Allier** (secteur de Bouce) **et 2 dans le Puy-de-Dôme** (secteur de Villeneuve les Cerfs).

**Seuil indicatif de risque** : Il n'existe pas de seuil de nuisibilité vis-à-vis de ce ravageur. La conjonction entre la période de vol des papillons, l'émission des jeunes organes fructifères et de fortes températures, est le principal facteur de risque d'attaque par l'héliothis.



**Analyse de risque** : La floraison se poursuit les maïs sont en période de risque.

Le vol de l'héliothis repart à la hausse cette semaine comme le montre la courbe rouge du graphique ci-dessous. Des captures ont été réalisées sur 2 des parcelles 3 observées pour ce



## • Sésamie

**Identification** : Le papillon mesure 20 mm les ailes repliées. Les ailes antérieures sont brunes et les ailes postérieures blanches. La chenille complètement développée atteint une longueur de 40 mm. Les chenilles sont de couleur rose pâle quel que soit le stade larvaire et sont dépourvues de poils. La présence de points noirs (les orifices respiratoires) de chaque côté des larves est caractéristique (photo ci-contre).



*Sésamie Sesamia nonagrioides adulte et larve*

**Observation** 3 parcelles du réseau sont suivies pour ce ravageur, 1 dans l'Allier et 2 dans le Puy-de-Dôme. 5 captures ont été signalées cette semaine (secteur Bas-et-Lezat et Le Broc).

**Seuil indicatif de risque** : Il n'existe pas de seuil de nuisibilité vis-à-vis de ce ravageur. Le risque est particulièrement fort dans les régions où la présence du parasite a été importante l'année précédente et si l'hiver est clément. Le Fusarium section liseola est susceptible de se développer à partir des dégâts causés sur les épis par les larves.



**Analyse de risque** : Les épis sont présents, le maïs est en période de risque.

## • Pucerons

**Identification** : De couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre, cette espèce mesure environ 2 mm (photo ci-contre). En général, les populations importantes s'observent à la base de la tige et sur les premières feuilles. Le puceron peut monter sur les étages supérieurs dès 8-10 feuilles. A la floraison les populations peuvent être exceptionnellement très importantes.



*Pucerons Sitobion avenae*

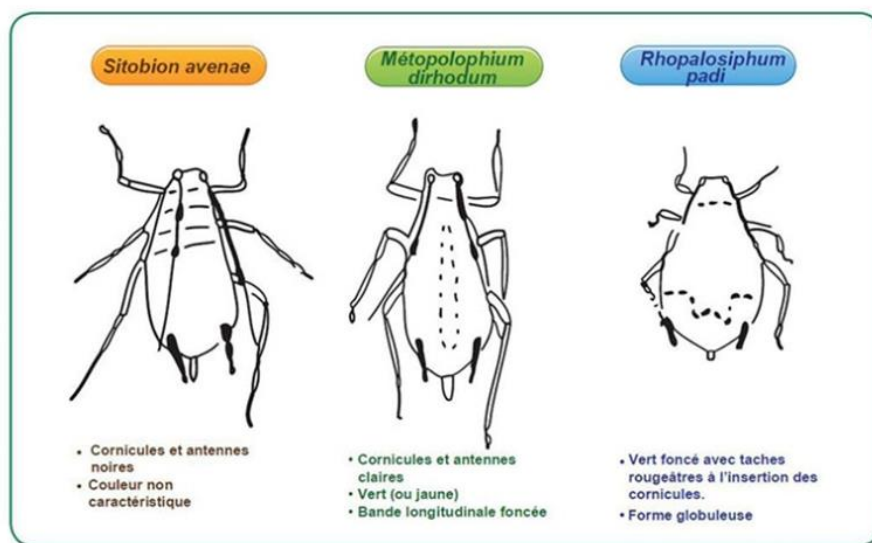
**Observation :** Le puceron *Sitobion avenae* est signalé sur 2 parcelles de l'Allier (secteurs de Limoise et Lurcy-Lévis). Pour ces signalements, la présence est de 1 à 10 individus par plante.

**Seuil indicatif de risque :** En cas de pullulation sur les feuilles du haut de la plante lors de la fécondation des épis, le miellat peut recouvrir les soies et empêcher toute fécondation. En général, *Sitobion avenae* disparaît avant la sortie des soies de plus, les auxiliaires présents naturellement dans les parcelles peuvent contenir les populations de pucerons.

**Analyse de risque :** Le maïs est sensible autour de la floraison-fécondation, il reste en période de risque.



### Reconnaissance des pucerons sur maïs

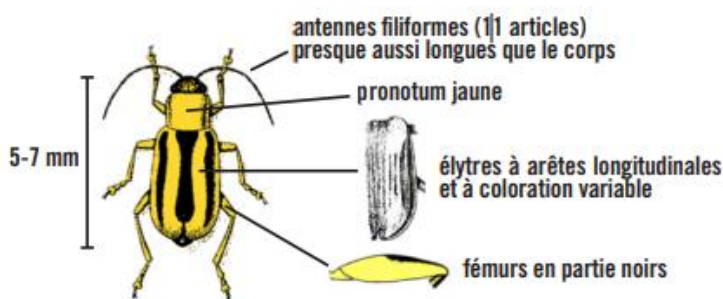


Source INRA

### • Chrysomèle :

#### Identification :

#### À QUOI RESSEMBLE LA CHRYSOMÈLE DU MAÏS ?



Source : d'après P. Reynaud, J.C. Streito – ANSES – 2008



**Observation :** Une chrysomèle a été signalée sur le secteur d'Ennezat dans le Puy-de-Dôme en semaine 29. Ce ravageur n'est habituellement pas présent sur le réseau, l'identification est en cours d'analyse pour validation. Cette semaine aucune capture n'est signalée pour l'Allier et le Puy-de dôme.



**Analyse de risque** : La période des vols s'étend de fin juin à mi-septembre, le maïs est en période de risque.

**Pour plus d'information :**

*Ci-dessous un lien vers la fiche accidents Arvalis :*

[Chrysomèle du maïs - Ravageur sur Maïs, ARVALIS-infos.fr](http://arvalis-infos.fr)

*Ci-dessous un lien vers le guide pratique de surveillance de la chrysomèle du maïs :*

[diabrotica\\_guide\\_pratique\\_suivi\\_2019.pdf \(agriculture.gouv.fr\)](http://agriculture.gouv.fr)

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :

<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

*Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication** : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent** : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

**À partir d'observations réalisées par** : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de l'Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.



**BSV n°24 Grandes Cultures, région Auvergne-Rhône-Alpes, édition du territoire auvergnat**



